



Habiter à Ermont
 Travailler et étudier à Ermont
 Consommer et se divertir à Ermont
 Se déplacer à Ermont



1- Le temps du bilan

De septembre à décembre 2009

Un bureau d'études indépendant a procédé à une importante analyse documentaire pour établir un état des lieux des pratiques, actions et politiques de la Municipalité et identifier les premières pistes d'amélioration.

2- Le temps du dialogue

De janvier à juin 2010

Ce temps de dialogue est essentiel à l'élaboration de l'Agenda 21, qui se veut le fruit d'une concertation large de tous les acteurs du territoire.

Pour cela, les Ermontois sont sollicités pour s'exprimer dans le cadre des Ateliers 21.

1^{ère} série des *Ateliers 21* : les samedis 23 et 30 janvier, 6 et 13 février 2010, de 15 h à 17 h à la médiathèque André Malraux.

2^e série des *Ateliers 21* : mai et juin 2010.

3- Le temps des choix

De juillet à décembre 2010

Moment de validation des orientations et propositions d'actions issues de la concertation, cette étape sera également celle de la rédaction de l'Agenda 21 d'Ermont.

4- Le temps de l'action et de l'évaluation

De janvier à août 2011

La Municipalité, ses partenaires et les Ermontois mettront en œuvre les premières actions issues de l'Agenda 21 et travailleront ensemble à pérenniser la démarche.

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Ermont - AMO : bureau d'études Sémaphores
 Service municipal du Développement durable : 01 30 72 38 52
 Developpementdurable@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr